

CHAMBRE DES COMMUNES

Le samedi 28 juillet 1956

La séance est ouverte à onze heures.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ÉGYPTE—L'ATTITUDE DU CANADA CONCERNANT LA SAISIE DU CANAL DE SUEZ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): J'aimerais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il serait disposé à faire une déclaration en ce qui concerne la situation du canal de Suez. Nous dira-t-il aussi si, eu égard à la conduite sans précédent et scandaleuse du gouvernement Nasser, notre pays ne devrait pas se joindre à la Grande-Bretagne pour condamner cette violation de contrats internationaux, et ne devrait pas en outre faire savoir à la Grande-Bretagne et aux autres pays que le Canada appuie les mesures qu'elle prend pour faire face à cette situation?

L'hon. L. B. Pearson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la violation par le gouvernement égyptien d'une convention internationale relative à l'utilisation d'une voie maritime internationale aussi importante que l'est le canal de Suez mérite évidemment condamnation. Il faudrait peut-être rappeler en ce moment que la convention en question était destinée à régler la libre circulation sur le canal en temps de guerre comme en temps de paix. En ce sens, le gouvernement égyptien l'avait déjà violée en empêchant les navires israéliens de s'en servir.

Nous échangeons des avis avec des gouvernements qui, à cause des relations qu'ils ont avec la société exploitant le canal de Suez, sont probablement plus intéressés à cette question que le Gouvernement du Canada. Je crois que ce serait prématuré d'en dire davantage pour le moment, sauf peut-être de répéter ce que j'ai répondu hier aux journalistes qui m'ont demandé si le Canada était intéressé de quelque façon à cette affaire. J'ai alors répondu que, même si le Canada n'a pas de participation dans la compagnie du canal de Suez, en tant que nation commerçante et pour d'autres raisons, j'ajouterais-je, il est néanmoins très intéressé à ce que cette voie maritime si importante et à laquelle se rattache un si long passé soit exploitée de façon efficace et sans injustice, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre. J'ai ajouté que nous déplorions toute

action mettant en cause une telle exploitation et que ce serait un sujet d'inquiétude pour nous.

M. Diefenbaker: Puis-je poser simplement une question complémentaire? Le ministre n'est-il pas d'avis que, en tant qu'État membre du Commonwealth, le Canada devrait avoir quelque chose à dire à propos d'une question qui touche de façon particulière d'autres membres du Commonwealth, surtout la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, afin d'indiquer qu'il y a unité à propos de cette question?

L'hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, ainsi que je l'ai signalé, nous avons déjà dit quelque chose sur cette question. Je dois ajouter que, depuis l'annonce de la décision égyptienne, notre haut commissaire à Londres a eu des entretiens dans cette ville avec le secrétaire d'État pour les relations du Commonwealth, avec le secrétaire aux affaires étrangères et avec le premier ministre du Royaume-Uni en vue de s'assurer non seulement de la ligne de conduite du Royaume-Uni à cet égard,—n'oublions pas qu'il est intéressé plus directement que nous parce qu'il est en partie propriétaire de la Compagnie du Canal de Suez,—mais aussi pour faire tout notre possible afin de coordonner notre attitude et notre ligne de conduite avec celles des autres pays du Commonwealth à cet égard.

M. Howard C. Green (Vancouver-Quadra): J'aimerais poser une autre question au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. D'après une nouvelle parue hier soir dans le *Journal d'Ottawa*, il aurait dit à un représentant de ce journal que le Canada ne ferait aucune observation sur la nationalisation égyptienne du canal de Suez. J'aimerais savoir si cette nouvelle est exacte et, dans le cas de l'affirmative, s'il ne croit pas que le Canada devrait, à l'instar des États-Unis, prendre parti pour le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et probablement l'Inde, le Pakistan et la France, étant donné l'importance fondamentale de cette question pour ces pays et afin que tout le monde connaisse l'attitude du Canada.

L'hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, ce que j'ai dit hier aux journalistes, ou ce que j'ai certainement voulu leur dire, c'est que nous n'avions encore fait aucune démarche officielle auprès du gouvernement égyptien.